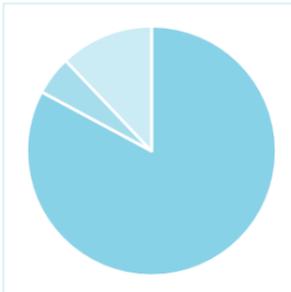


**FINANCES**

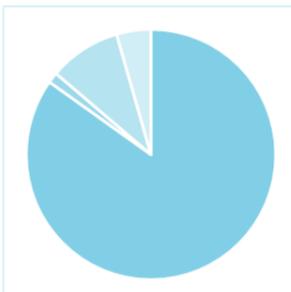
**Budget HÔPITAL**



**Répartition des produits**

Assurance Maladie : 82,79 %  
Patients/mutuelles: 4,16 %  
Autres : 13,05 %

**Total des produits : 59 215 543 €**

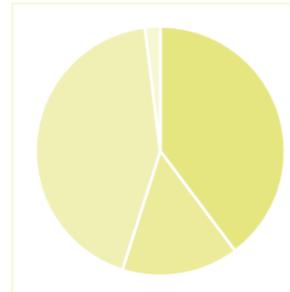


**Répartition des dépenses**

Personnel : 84,66 %  
Dépenses à caractère médical : 1,30 %  
Dépenses hôtelnières : 8,71 %  
Autres : 5,33 %

**Total des dépenses : 60 054 087 €**

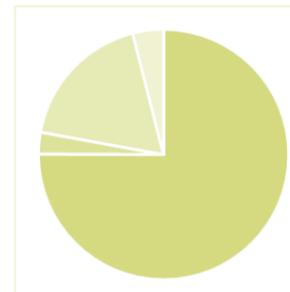
**Budget EHPAD**



**Répartition des produits**

Soins (Assurance Maladie) : 46,42 %  
Dépendance (Conseil Départemental) : 13,28 %  
Hébergement (résidents) : 38,42 %  
Autres : 1,88 %

**Total des produits : 6 866 755 €**



**Répartition des dépenses**

Personnel : 78,46 %  
Dépenses à caractère médical : 2,79 %  
Dépenses hôtelnières : 15,81 %  
Autres : 2,93 %

**Total des dépenses : 7 154 221 €**

**Tous budgets confondus**

Dépenses : **69 026 800 €**    Recettes : **68 025 520€**    Résultat : **- 1 001 280 €**

**RESSOURCES HUMAINES**

Effectif non médical

**1 066,41 ETPR\***

Effectif médical

**50,61 ETPR**

Personnel soignant et éducatif : **72,96 %**

Personnel médico-technique : **0,38 %**

Administratifs : **7,58 %**

Services techniques et services généraux : **19,08 %**

**Services de soins**

Infirmier : 361,10  
Agent des Services Hospitaliers : 151,80  
Aide-soignant : 128,10  
Aide médico-psychologique : 36,90  
Psychologue : 30,10  
Cadre de santé : 25,30  
Assistant social : 12,10  
Paramédicaux : 11,10  
Educateur spécialisé : 7,70  
Cadre supérieur de santé : 7  
Animateurs : 3

**Fonctions techniques et logistiques**

AEQ\*\* et OPQ\*\* : 171,80  
Technicien : 14,7  
Conducteur et ambulancier : 5  
Maître Ouvrier : 6  
Ingénieur : 6

**Fonctions supports administratives**

Adjoints administratifs : 49,60  
Assistant Médico-Administratifs : 17,60  
Adjoints des cadres : 7,60  
Directeur adjoint : 3  
Attaché d'administration : 2

Centre Hospitalier Spécialisé Saint-Ylie JURA - 120, route Nationale - 39108 DOLE



**Capacité en lits et places au 31/12/2020**

**440**

Psychiatrie générale : **367** dont **250** lits d'hospitalisation

Pédopsychiatrie : **73** dont **11** lits d'hospitalisation

**Urgences psychiatriques**

Dole : **1 429** passages

Lons-le-Saunier : **2 686** passages

**Modalités d'admission 2020**

Soins sans consentement : **18 %**

Soins libres : **82 %**

**Durée moyenne de séjour**

Unités d'admission adultes : **27,4** jours

Unités de postcure et long cours : **130,17** jours

Pédopsychiatrie : **26,5** jours

**Taux d'occupation des lits d'hospitalisation complète**

Psychiatrie générale : **94,12 %**

Pédopsychiatrie : **80,45 %**

**Les patients du CHS**

File active 2020 :

**1 391** patients en hospitalisation complète

**780** patients en hospitalisation de jour

**7 654** patients en ambulatoire

**2 563** nouveaux patients

**L'activité de la psychiatrie**

**87 215** journées d'hospitalisation complète

**15 571** venues en hôpital de jour

**81 926** actes EDGAR en ambulatoire

**Capacité en lits et places au 31/12/2020**

**155**

EHPAD : **135**

Foyer de Vie : **20**

**Taux d'occupation**

EHPAD : **96,25 %**

Foyer de vie : **98 %**

**L'activité médico-sociale**

**47 557** journées en EHPAD

**7 153** journées au Foyer de Vie

**585** usagers suivis par le CSAPA

\*ETPR : équivalent temps plein réalisé  
\*\*AEQ : agent d'entretien qualifié / OPQ : ouvrier professionnel qualifié

## L'ADAPTATION FACE À LA CRISE SANITAIRE LIÉE AU COVID-19

Il n'est pas possible d'évoquer l'année 2020 sans effectuer un retour sur la crise sanitaire liée au COVID. Cette crise sans précédent, aussi bien dans son intensité que dans sa durée, a engendré des défis inédits qui ont mobilisé les professionnels et ont nécessité une très grande capacité d'adaptation de leur part.

On retiendra notamment le **déclenchement du Plan Blanc** pour la première fois depuis sa création, ainsi que l'ouverture de l'unité dédiée en un temps record, grâce à la mobilisation de tous les corps de métiers de l'hôpital.

La crise sanitaire a également permis de mettre en avant la solidarité entre les professionnels, qui n'ont pas hésité à sortir de leur zone de confort pour répondre aux besoins des patients et résidents. C'est ainsi que de nombreux soignants des unités extrahospitalières sont venus prêter main forte à leurs collègues des unités d'hospitalisation, mais également de l'EHPAD, fortement touché par la première vague du COVID.

Les initiatives et solutions ont été nombreuses durant cette période et il est impossible de les résumer en quelques phrases. C'est pourquoi nous tenons à remercier l'ensemble des professionnels pour leur mobilisation et leur engagement au quotidien durant cette année 2020 particulièrement éprouvante.

C'est grâce à cet engagement que le CHS a pu également poursuivre ses projets de fond, malgré le contexte sanitaire.

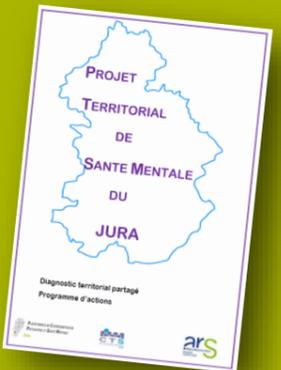
## LA SIGNATURE DU CONTRAT TERRITORIAL EN SANTÉ MENTALE

L'année 2020 aura en effet été également l'année de la conclusion et la signature du CTSM du Jura. Ce contrat, qui est l'aboutissement des travaux menés dans le cadre du PTSM, a été signé le 1er décembre 2020 par le directeur du CHS, le directeur de l'ARS et le préfet du Jura.

Ce contrat est la feuille de route des cinq prochaines années pour la **structuration et la coordination de l'offre de prise en charge sanitaire et d'accompagnement social et médico-social en matière de santé mentale**.

Il prévoit plusieurs axes de travail à destination des différentes tranches de population (13 axes pour les mineurs, 12 axes pour les adultes et 5 axes pour les personnes âgées).

Ces axes de travail sont pilotés par différents acteurs du CHS et mobiliseront de nombreux professionnels jusqu'en 2025.



## L'EXTENSION DE L'OFFRE DE SOINS DU CHS

2020 a également été marquée par la construction et l'aboutissement de plusieurs projets concernant l'offre de soins du CHS.

On peut notamment citer **l'extension du dispositif Vigilans** à tous départements de l'ex-Franche-Comté. C'est en effet grâce à son expertise acquise depuis 2016 que le CHS a pu bénéficier de l'attribution de fonds nouveaux pour l'extension de ce dispositif, qui constitue un axe fondamental dans le cadre du programme national de lutte contre le suicide.

L'année 2020 a également permis au CHS d'obtenir l'autorisation de la part de l'ARS pour ouvrir une **unité d'addictologie** de niveau 2. Cette autorisation concrétise un projet qui existait au CHS depuis plusieurs années et permettra dès 2021 de prendre en charge des patients dans le cadre d'une unité temporaire de 10 lits. A terme, ce projet prévoit la construction d'une unité de 15 lits et d'un hôpital de jour de 12 places dans un bâtiment neuf.

Enfin, les travaux menés sur l'année 2020 ont permis de présenter plusieurs projets dans le cadre des **appels à projets nationaux**. Sur les trois projets présentés en septembre 2020, un projet a fait l'objet d'un financement (équipe mobile de liaison avec l'ASMH sur le PATO).

Ces projets, nécessaires pour répondre aux besoins de la population, mais également pour favoriser le dynamisme et l'attractivité du CHS, devraient être facilités sur les prochaines années par un recrutement médical qui permet actuellement au CHS d'afficher un nombre de postes vacants largement inférieur à la moyenne des dernières années.

## LA POURSUITE DES INVESTISSEMENTS POUR LA MODERNISATION DE L'ÉTABLISSEMENT

Enfin, l'année 2020 a été une année riche en investissements ayant pour objectif de moderniser le CHS en vue des prochaines années.

Deux projets phares ont ainsi fait l'objet d'un financement, à savoir les **travaux de réhabilitation du bâtiment La Ferté à Lons-le-Saunier** dans le cadre de la réorganisation de l'offre ambulatoire sur le bassin lédonien, mais également la première tranche des **travaux d'humanisation de l'unité des Mimosas**.

Les investissements ne se sont cependant pas limités aux grands projets, puisqu'un effort sans précédent a été réalisé en matière de renouvellement du parc informatique et d'amélioration des conditions de travail des professionnels (achat de véhicules, renouvellement de mobilier, etc.).

Ces investissements ont été jugés prioritaires dans le cadre de la politique d'investissement de l'hôpital et ont été grandement facilités par les crédits dédiés versés par l'ARS au CHS dans le cadre de la politique nationale sur les investissements du quotidien.



Cet effort d'investissement, bien que fortement impactant sur la situation financière de l'hôpital, sera poursuivi sur l'année 2021 afin de répondre aux besoins les plus urgents et améliorer l'attractivité du CHS.

### Pôle Infanto-Juvenile

Pôle Infanto-juvenile  
Dr VUILLEMIN-BOUVERET



### Pôles Adultes

- 1 - Pôle Adulte Dolois**  
Dr GUILLAUME
- 2 - Pôle Adulte du Triangle d'Or**  
Dr FEUILLEBOIS
- 3 - Pôle Adulte Lédonien**  
Dr MAGNIN-FEYSOT
- 4 - Pôle Adulte du Haut Jura**  
Dr MOT puis Dr CAPITAIN
- 5 - Pôle de Géronto-psychiatrie**  
Dr MORLET

Directeur : F. FOUCARD

Présidence de la CME : Dr S. GUILLAUME

Vice-présidence de la CME : G. MARTIN

Présidence de la CSIRMT : A. FOREY

CME : Commission médicale d'établissement

CSIRMT : Commission des Soins Infirmiers de Rééducation et Médico-Techniques